

PV Conseil IAE Tours Val de Loire – 22 janvier 2026

Présent.e.s : BOULERNE Sandrine, CHAILLOUX Thierry, DAVID Mickaël, DES GARETS Véronique, GARCIA Fabienne, LABARRE Antoine, LHERITIER Aurore, RIVIERE Arnaud, ROUQUETTE Jeanny, VOYER Dougy, WENDLING Emilie.

Absent.e.s excusé.e.s avec procuration : BARNIER Marine, BONNEVEUX Elise, DAUPHIN-MOULIN Nicolas.

Absent.e.s : BESNIER Anne, DELMAS Pierre-Henri, DROUET Marie-Pierre, NOLIERE Julien, VALAIZE Frédéric.

Membres de droit (sans voix délibérative) : BERTIN-ENCELOT Véronique (Responsable administrative), MAUBISSON Laurent (Professeur des Universités – Directeur-adjoint)

Ordre du Jour

1. CR Conseil d'IAE du 13 novembre 2025
2. Informations générales
3. Offres de Diplômes Universitaires
4. Cotisation IAE France
5. Tarif TOEIC
6. Vote électronique
7. Questions diverses

La séance débute à 11h30.

1. Validation du CR du conseil du 13 novembre 2025

En l'absence de Julien NOLIERE, Président du conseil d'IAE, c'est Emilie WENDLING qui prend le rôle de Présidente de séance. Elle débute par le procès-verbal du précédent Conseil d'IAE qu'elle soumet à l'approbation des membres.

Vote : 14 votants 0 opposition 0 abstention 14 approbations

Celui-ci est approuvé à l'unanimité, sans remarque ni demande de modification.

2. Informations générales

Conséquences actuelles de la période dite des « services votés »

Il est rappelé que, dans le cadre de la période dite des « services votés », seules les dépenses strictement indispensables à la continuité du service public pour les trois premiers mois de l'année peuvent être engagées. Toute dépense pouvant être différée au-delà du premier trimestre (à compter du 1er avril) ou n'étant pas jugée indispensable à la continuité de l'activité de l'université n'est pas autorisée.

Il est précisé que cette restriction concerne l'ensemble des crédits provenant de l'État ou d'organismes totalement ou partiellement financés par l'État, notamment la Subvention pour Charge de Service Public (SCSP), les crédits ANR, Région, APR, CFA, etc.

Dans ce contexte, plusieurs mesures opérationnelles ont été mises en place : les visites d'apprentis, les déplacements professionnels, les dépenses pédagogiques ainsi que les dépenses de communication, d'hébergement et de restauration sont reportées. La campagne EC est également décalée. En revanche, les séminaires d'apprentis sont maintenus et la participation aux colloques et congrès reste possible sous certaines conditions.

Projets prioritaires 2026

Les projets structurants identifiés comme prioritaires pour l'année 2026 sont présentés.

Ils portent notamment sur l'organisation des événements relatifs aux 30 ans de l'IAE et à l'Agora IAE France les 1^{er} et 2 juillet prochain.

De même, les équipes de l'IAE seront fortement mobilisées dans le cadre de la réalisation d'un bilan carbone et de l'élaboration d'une stratégie de décarbonation.

Le développement de la formation continue (en partenariat avec la FOCAL) constitue également un axe majeur, tout comme la mobilité internationale des apprentis, le renforcement des partenariats internationaux et la mise en place de doubles diplômes.

Le développement des *Summer Schools*, les partenariats avec le SUAPS (notamment pour le cas des Sportifs de Haut et Bon Niveau - SHBN) et la Ligue Centre-Val de Loire du Sport en Entreprise (qui pourrait devenir le parrain de notre prochaine promotion), font également partie des priorités identifiées.

Enfin, les équipes poursuivent le travail sur le budget propre intégré de l'IAE ; nous espérons que les réflexions menées dans le cadre de la « GPEEC Finance » à l'Université nous aideront dans nos démarches.

Agenda

Plusieurs événements sont inscrits à l'agenda des prochaines semaines. Ont été annoncés :

- le webinaire Licence le 27 janvier (Arnaud RIVIERE et Mickaël DAVID);
- la cérémonie des docteurs le 30 janvier ;
- les tables rondes IAE le 3 février ;
- le congrès de l'Université de Tours le 4 février ;
- la Journée Portes Ouvertes le 7 février ;
- les sessions Score IAE les 12 février et 7 mars ;
- le dispositif « Sciences pour toutes et tous » le 13 février, accueillant 24 collégiens de 3^e ;
- l'Alternance Dating Banque le 13 février ;
- le webinaire Masters le 3 mars ;
- les Foulées IAE le 8 mars ;
- ainsi que l'Alternance Dating du 26 mars.

Programme de la Journée Portes Ouvertes (JPO)

Le programme détaillé de la Journée Portes Ouvertes est présenté.

La matinée débutera à 10h par une présentation générale de l'IAE par Arnaud RIVIERE, suivie à 10h30 d'un mini-cours animé par Laurent MAUBISSON, puis d'une présentation de la Licence (Mickaël DAVID) à 11h et d'une conférence sur Parcoursup à 11h30 (Mickaël DAVID), l'ensemble se déroulant en amphi B.

L'après-midi reprendra à 13h30 avec une nouvelle présentation de l'IAE (Arnaud RIVIERE), suivie d'un mini-cours à 14h (Laurent MAUBISSON) et d'une présentation de la Licence à 14h30 (Mickaël DAVID), toujours en amphi B. À 15h, une conférence consacrée à l'apprentissage et à la formation continue à l'IAE (CFA/FOCAL) sera proposée, puis à 15h30 une conférence sur la mobilité internationale à l'IAE animée par Élise BONNEVEUX et Elwyna TAUPIN.

En parallèle, une conférence intitulée « Intégrer l'IAE en cours de cursus » se tiendra à 15h30 en salle A009 (Mickaël DAVID), suivie à 16h d'une présentation sur « Les cordées de la réussite à l'IAE » (Mickaël DAVID), également en salle A009.

3. Offres de diplômes universitaires

Renouvellement du DU « Manager inclusif et QVCT »

Lionel HONORE présente la demande de renouvellement du Diplôme Universitaire « Manager inclusif et Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) ».

Ce diplôme vise à accompagner les professionnels dans le développement de pratiques managériales inclusives, en intégrant les enjeux liés à la qualité de vie au travail. Les éléments présentés confirment la pertinence du dispositif et l'adéquation de la formation avec les besoins actuels des apprenants et des entreprises.

Le Conseil d'IAE est invité à se prononcer sur le renouvellement de ce diplôme universitaire.

Renouvellement du DU « Étudiant Entrepreneur » (D2E)

Aurore LHERITIER, qui représente Typhaine LEBEGUE responsable de formation, présente la demande de renouvellement du Diplôme Universitaire « Étudiant Entrepreneur » qui est développé avec PEPITE centre Val de Loire.

Cette formation s'inscrit dans une dynamique de soutien aux étudiants dans le cadre de l'entrepreneuriat ou d'une reprise d'entreprise ; elle vise à accompagner les porteurs de projets dans la structuration et le développement de leur initiative entrepreneuriale. Le bilan présenté met en évidence l'intérêt du dispositif : environ 60 heures de cours, un suivi professionnel, 36 heures de participation à des conférences, des ateliers professionnels ... Les étudiants seront évalués sur un mémoire et une soutenance.

L'IAE se positionne comme composante universitaire de rattachement, le diplôme étant ouvert à tous candidats du territoire, de l'Université ou non, le but étant d'offrir et d'accompagner les candidats à l'accompagnement d'entreprise.

Le Conseil d'IAE est invité à statuer sur le renouvellement de ce diplôme universitaire.

Non-renouvellement du « Diplôme Universitaire de Management Spécialisé » DUMS

Véronique DES GARETS présente la proposition de non-renouvellement du Diplôme Universitaire de Management Spécialisé (DUMS).

Cette décision est motivée par plusieurs éléments liés à l'évolution du contexte et des besoins, ainsi qu'à la cohérence de l'offre de formation. Ce diplôme, très ancien, avait été conçu pour faciliter la mobilité internationale. Il offrait un accompagnement renforcé avec un suivi annuel et donnait lieu à la rédaction d'un mémoire évalué. Depuis plusieurs années, la possibilité d'effectuer une année de césure à l'Université de Tours a rendu le DUMS progressivement obsolète.

Ce diplôme servait également de support d'inscription pour les étudiants qui souhaitaient suivre des enseignements dans le cadre de la formation continue avec des montages de formation personnalisés. Il n'y a plus de demande pour ce DU depuis maintenant plusieurs années.

Le Conseil d'IAE est appelé à se prononcer sur le non-renouvellement de ce diplôme universitaire.

Les propositions relatives aux diplômes universitaires sont mises au vote par notre présidente de séance et sont adoptées à l'unanimité.

Vote : 14 votants 0 opposition 0 abstention 14 approbations

4. Cotisation IAE France (cf Annexe 1)

Il est rappelé que le montant de la cotisation à IAE France n'a pas évolué depuis 2018.

Depuis cette date, l'activité du réseau a connu une croissance significative, notamment en matière d'organisation d'événementiels, avec un passage de 20 événements en 2018 à 105 événements en 2025.

Parallèlement, le nombre d'inscrits aux événements a fortement augmenté, passant de 221 à 5 500 participants.

Le réseau IAE France s'est également élargi, le nombre d'IAE étant passé de 33 à 39 écoles. Cette montée en charge des activités a nécessité un renforcement de l'équipe IAE France, composée aujourd'hui de quatre personnes, dont trois à temps plein et une à 80 %.

Cette adhésion permet notamment de bénéficier d'outils stratégiques communs (enquête professionnelle, plateformes de pilotage (I&TB) et de collaboration), d'un accompagnement sur les enjeux nationaux de formation et de structuration des diplômes, ainsi que d'un soutien actif aux projets fédérateurs à destination des étudiants, alumni et partenaires.

Elle contribue ainsi à renforcer la visibilité, la cohérence et l'attractivité des IAE au sein de l'enseignement supérieur.

Dans ce contexte, une proposition d'augmentation du montant de l'adhésion à IAE France est présentée, portant la cotisation annuelle à 11 000 euros, à compter du 1er janvier 2026.

La proposition est mise au vote par Emilie WENDLING et est adoptée à l'unanimité.

Vote : 14 votants 0 opposition 0 abstention 14 approbations
--

5. Tarifs du TOEIC

Il est rappelé que le passage du TOEIC est gratuit pour les étudiants lorsque celui-ci est prévu dans les maquettes pédagogiques.

En revanche, la situation des étudiants passant le TOEIC sur la base du volontariat, lorsque l'épreuve n'est pas intégrée aux maquettes pédagogiques, doit être précisée. Une recette étant prévue au budget de l'IAE, il convient de déterminer le tarif à appliquer dans ce cas.

Le coût facturé à la composante s'élève à 28,56 euros par étudiant. Sur cette base, un premier tarif de 50 euros est proposé.

Toutefois, les membres du Conseil engagent un débat ; le TOEIC représente un examen dont le coût s'élève à environ 160 euros en candidat libre. Bien qu'il s'agisse d'un service proposé aux étudiants, les coûts indirects doivent être pris en compte. Pour le moment deux sessions sont organisées par an avec une durée d'épreuve de trois heures. En fonction des demandes, une 3^{ème} session pourrait être organisée et son coût doit être pris en compte.

Dans ce contexte, et afin de tenir compte de la situation sociale des étudiants, il est proposé de mettre en place une tarification différenciée, avec un tarif de 40 euros pour les étudiants boursiers et de 80 euros pour les étudiants non boursiers.

Cette proposition est soumise au vote par la Présidente de séance. **La décision est adoptée à la majorité, un membre s'étant prononcé contre.**

Vote : 14 votants 1 opposition 0 abstention 13 approbations
--

6. Vote électronique

Quatre années se sont écoulées depuis les dernières élections.

Conformément aux statuts de l'IAE, le renouvellement des membres du Conseil doit donc être organisé, concernant les représentants des Professeurs et personnels assimilés (Collège A - 4 sièges), les autres enseignants-chercheurs et personnels assimilés (Collège B - 4 sièges), les personnels administratifs, techniques et de services (Collège BIATSS - 2 sièges), ainsi que les personnalités extérieures, et incluant la réélection du Président du Conseil.

Il est précisé que le renouvellement des représentants étudiants a été décalé d'un an, en raison du contexte des dernières élections présidentielles, lesquelles n'ont pas permis l'organisation des scrutins sur le second semestre de l'année civile 2024.

Aussi, Seuls les collèges A, B et BIATSS font l'objet d'élections. Les personnalités extérieures seront désignées par le nouveau conseil à l'issue des élections, lors d'une réunion du conseil d'IAE.

Les dates prévisionnelles des élections sont fixées aux 25 et 26 mars.

Dans ce cadre, il est proposé d'autoriser le recours au vote électronique pour l'organisation des prochaines élections au Conseil d'IAE, conformément à la décision-cadre n° 2025-50 du 10 février 2025.

Le Conseil d'IAE est invité à se prononcer sur cette autorisation.

La proposition est mise au vote par Emilie WENDLING et est adoptée à l'unanimité.

Vote : 14 votants 0 opposition 0 abstention 14 approbations

7. Questions diverses

Pas de question.

La séance prend fin à 12h40.

Nous aurons le plaisir de retrouver les membres du Conseil d'IAE le 05 mars 2026 à 11h30.